



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20210907-DEC-AG-21-081-AU  
Date de télétransmission : 08/09/2021  
Date de réception préfecture : 08/09/2021

---

CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

Décision du 7 septembre 2021

**DECISION DU PRESIDENT DE LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**  
**PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

---

**OBJET : Location Longue Durée d'un véhicule sur 36 mois – Direction des Travaux**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

*En matière de commande publique :*

- *En matière de fournitures et services :*

*Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour)*

Considérant que la direction des Travaux a besoin de disposer d'un véhicule de liaison pour assurer les missions qui lui incombent ;

Décision du 7 septembre 2021

**OBJET : Location Longue Durée d'un véhicule sur 36 mois – Direction des Travaux**

**APPROUVE**

La proposition de financement de la société « SNEE DORIA AUTOMOBILES » (SIRET : 80786137200017), sise 20600 Biguglia, pour un montant mensuel de 299.64 € TTC sur 36 mois soit un montant global de 10 787.04 € TTC, concernant la location longue durée d'un véhicule du type CLIO marque Renault ;

**DIT**

Que les crédits, sont prévus au Budget principal, chapitre 011, compte 6122 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

  
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 08 SEP. 2021  
et publication ou notification  
du 08 SEP. 2021  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGHRAOUI

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification*